

ACTION URGENTE

MEXIQUE. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS MENACÉ

Le 10 juillet dernier, un défenseur des droits humains a reçu un appel de menace à son domicile de San Francisco de Tepojaco, dans l'État de Mexico. On craint que sa famille et lui soient en danger.

Le 10 juillet 2013, **Jorge Arzave Orihuela** a reçu un appel de menace à son domicile. Son interlocuteur s'est présenté comme étant un commandant de la police fédérale et a expliqué qu'il menait une enquête sur lui et sa famille car il pensait qu'il vendait de la drogue. Il lui a ensuite demandé de l'argent par rapport à cette enquête, avant d'affirmer être le chef d'une célèbre bande de narcotrafiquants et le surveiller depuis 25 jours. Jorge Arzave Orihuela a refusé cette demande et a informé l'homme qu'il bénéficiait de mesures de protection, ayant déjà été menacé par le passé. L'homme lui a dit qu'il pouvait l'aider à obtenir une meilleure protection via ses contacts parmi les autorités locales. Il a particulièrement insisté sur le fait qu'il connaissait des représentants des autorités et l'a averti de ne pas porter plainte, auquel cas il l'apprendrait aussitôt. Il a ensuite dit que la famille de Jorge Arzave Orihuela pouvait « aller se faire foutre » et que toute protection serait inutile si elle n'était pas assurée par sa bande.

Des agents de la police locale sont censés se rendre tous les jours chez Jorge Arzave Orihuela, dans le cadre de la protection fournie à cet homme par le bureau du procureur général de l'État de Mexico. Néanmoins, le militant remet en cause l'efficacité de ces mesures car le 10 juillet, il n'a pas réussi à contacter l'unité de police responsable de sa protection.

Jorge Arzave Orihuela a déjà signalé des actes de harcèlement à son encontre depuis qu'il a reproché aux autorités leur incapacité à trouver une solution pour les 11 000 ménages vivant dans le complexe immobilier Lomas à San Francisco Tepojaco, dans l'État de Mexico. Ces maisons auraient été bâties sur des terrains non constructibles et ont commencé à s'effondrer moins de 10 ans après. Les résidents, qui ont été encouragés par l'État à acheter ces logements, sont maintenant en danger. Au cours de ces derniers mois, Jorge Arzave Orihuela a exprimé ses opinions quant à ce projet immobilier dans des articles de journaux.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à assurer la sécurité de Jorge Arzave Orihuela et de sa famille, et à veiller à ce qu'il puisse mener ses activités militantes sans crainte de représailles ;
- engagez-les à diligenter sans délai une enquête minutieuse et impartiale sur l'appel de menace reçu par Jorge Arzave Orihuela le 10 juillet dernier et à traduire les responsables présumés en justice ;
- rappelez-leur qu'elles ont pour obligation de veiller à ce que les défenseurs des droits humains puissent mener leurs activités sans crainte de représailles, conformément à la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'Homme.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 29 AOÛT 2013 À :

Procureur général de la République

Jesús Murillo Karam
Paseo de la Reforma 211-213
Col. Cuauhtémoc, México D.F.
C.P. 06500, Mexique
Fax : +52 55 5346 0908 (merci de vous montrer persévérant-e)

Courriel : ofproc@pgr.gob.mx

Formule d'appel : *Estimado Sr Fiscal General, / Monsieur le Procureur général,*

Gouverneur de l'État de Mexico

Eruviel Avila Villegas
Palacio del Poder Ejecutivo
Lerdo Poniente No. 300
Col. Centro, C.P. 50000
Toluca, Mexico State, Mexique
Fax : +52 722 276 0046

Courriel : eruviel.avila@edomex.gob.mx

Formule d'appel : *Estimado Sr. Gobernador, / Monsieur le Gouverneur,*

Copies à :

Centre des droits humains Miguel Agustín Pro Juárez
Courriel : accionesurgente@centroprodh.org.mx

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

MEXIQUE. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS MENACÉ

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Jorge Arzave Orihuela a acheté un logement social parmi ceux du complexe immobilier Lomas à San Francisco Tepojaco, à la périphérie de Mexico. Comme beaucoup d'autres, il a rapidement vu sa maison se délabrer et le terrain s'affaisser. Les autorités ont promis de fournir des services et d'améliorer l'environnement de ce complexe immobilier, mais malgré cela, les résidents ne disposent que de peu d'eau courante, il n'y a aucun centre de soins à proximité, le système de transports n'est pas fiable, les écoles sont surpeuplées et les logements sont situés près d'une décharge en plein air. Certains habitants, craignant pour leur sécurité, ont abandonné leur domicile. Jorge Arzave Orihuela réclame des mesures de la part des constructeurs et du gouvernement local.

En 2012, la Loi relative à la protection des défenseurs des droits humains et des journalistes a été approuvée à l'unanimité par la Chambre des députés et le Sénat, avant d'être promulguée par le président. Son application a maintenant débuté, notamment grâce à la participation directe de représentants de la société civile. Toutefois, il est nécessaire de mettre en œuvre de toute urgence des protocoles opérationnels et des directives claires relatives à la coopération entre les autorités fédérales et étatiques, et de mobiliser des ressources afin de garantir l'efficacité du texte. Il est primordial que les autorités se rappellent que leur rôle ne se résume pas à instaurer un mécanisme de protection, mais qu'elles doivent établir une communication vitale entre les gouvernements au niveau fédéral, étatique et municipal.

Personnes concernées : Jorge Arzave Orihuela et sa famille
Hommes et femmes

AU 184/13, AMR 41/040/2013, 18 juillet 2012

